

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné autorise mon fils / ma fille (*rayez la mention inutile*) à pratiquer la plongée sous-marine au sein du club Les Hydronautes de France.

L'entraînement ayant lieu les lundis et mercredis soir entre 21h00 et 23h00 heures, je m'engage à accompagner mon enfant et être présent lors des séances piscine, comme adhérent ou visiteur en restant dans les gradins.

En cas d'empêchement, j'autorise à être considéré comme tuteur et donc responsable de mon enfant lors des séances d'entraînement.

Je reconnais que la responsabilité du club des Hydronautes de France se limite à l'enseignement de la plongée sous-marine. En outre, j'autorise les responsables du club à prendre les dispositions nécessaires et utiles en cas d'appel des secours.

J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur le site informatique, dans le cadre seul, des activités du club.

A AULNAY SOUS BOIS, le

Signature des parents :